

BURKINA FASO

La Patrie ou la mort, nous vaincrons !



79^e ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE

Genève, du 18 au 23 mai 2017

DECLARATION sur les sous-points 12.6 intitulé « La santé dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 » et 12.10 intitulé « Harmonisation des approches réglementaires, de la gouvernance et des normes relatives aux données, à la santé numérique et à l'intelligence artificielle dans le secteur de la santé »

PILIER : Garantir la santé

POINT 12 : Le point sur les questions examinées par le Conseil exécutif

Genève, le 20 mai 2026

Monsieur le Président,

Le Burkina Faso souscrit à la déclaration prononcée par la République Démocratique du Congo au nom de la Région africaine et remercie le Secrétariat pour la qualité des documents soumis à notre examen.

Le Burkina Faso considère la transformation numérique comme un levier stratégique majeur pour accélérer la réalisation de la couverture sanitaire universelle et des objectifs de développement durable liés à la santé.

Dans cette dynamique, notre pays a engagé plusieurs réformes visant à renforcer la gouvernance des données sanitaires, l'interopérabilité des systèmes numériques et l'utilisation responsable des technologies émergentes, notamment l'intelligence artificielle. Une feuille de route nationale sur l'intelligence artificielle est en cours de mise en œuvre, accompagnée d'un cadre réglementaire comprenant une loi sur la protection des données à caractère personnel et un référentiel général d'interopérabilité.

Dans le secteur de la santé, le Burkina Faso a adopté un plan stratégique de santé numérique, un plan stratégique du système national d'information sanitaire ainsi qu'une architecture nationale de santé numérique destinée à promouvoir un écosystème harmonisé, sécurisé et interopérable. La création d'un Centre d'Intelligence pour la Santé constitue également une avancée importante pour renforcer la gouvernance des données et soutenir l'usage éthique de l'intelligence artificielle dans la prise de décision sanitaire.

Des progrès notables ont été enregistrés dans la digitalisation des services de santé, le développement des registres nationaux et le renforcement des infrastructures numériques. Toutefois, des défis persistent, notamment en matière de connectivité, de cybersécurité, de capacités techniques et d'hébergement souverain des données de santé.

Le Burkina Faso souligne ainsi l'importance d'une coopération internationale sincère renforcée, afin de réduire la fracture numérique, soutenir le transfert de technologies et promouvoir une

gouvernance éthique, inclusive et souveraine des données de santé.

Je vous remercie.